

Définition

Le harcèlement se fonde sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques, telles que :

- L'apparence physique (poids, taille, couleur ou type de cheveux)
- Le sexe, l'identité de genre (garçon jugé trop efféminé, fille jugée trop masculine, sexisme), orientation sexuelle ou supposée
- Un handicap (physique, psychique ou mental)
- Un trouble de la communication qui affecte la parole (bégaiement/bredouillement)
- L'appartenance à un groupe social ou culturel particulier
- Des centres d'intérêts différents
- Les risques de harcèlement sont plus grands en fin d'école primaire et au collège.

Le harcèlement c'est aussi des leaders et des suiveurs qui peuvent aggraver la situation par exemple en « likant » des publications sur les réseaux.

A la différence du harcèlement, le conflit se caractérise par un rapport symétrique (sans forcément être équilibré). Il s'agit d'une difficulté relationnelle qui conduit à un affrontement d'idées, de besoins ou de sentiments. La perception négative de l'autre et de ses intentions viennent bloquer la voie vers une solution.

Différents degrés du Vivre Ensemble

- La taquinerie, se fait d'égal à égal, est amusante et jamais offensante, précède souvent le conflit.
- Le conflit, peut être intentionnel ou non, peut survenir une seule fois, peut mener au harcèlement.
- Le harcèlement, est une forme typique d'un comportement agressif, persistant et répétitif, visant un ou des individus avec l'intention de faire peur, de contrarier ou de blesser l'autre. Situation de domination.

Raisons du harcèlement

Il est indispensable de comprendre les raisons qui ont poussé l'intimidateur à agir pour traiter plus efficacement la situation :

- Les élèves s'imitent les uns les autres. Chacun se moque parce que les autres le font. Aucun ne parvient à prendre ses distances par rapport au groupe.
- Les élèves imitent aussi les adultes. Un adulte en se montrant moqueur et même humiliant à l'égard de l'élève autorise les pairs à se comporter de la même manière.
- Lors des entretiens avec les intimidateurs, les raisons très fréquemment invoquées sont : « pas le choix (c'est lui ou moi) », « envie d'exister », « bah, je regarde, c'est tout » ou encore « je ne pensais pas faire mal, je plaisantais »
- Rôle des spectateurs

Formes de harcèlement

- Physique
- Verbal

- Moral (Violence verbale qui fait usage d'un langage moins direct et plus subtil)
- Sexuel
- Cyber : ce type de harcèlement est favorisé par l'anonymat et l'absence de contrôle d'identité qui permettent aux harceleurs d'agir en toute discrétion. Il se concrétise par la réception répétée de messages provenant de différentes sources, dont le contenu est teinté de menaces, d'intimidations, d'insultes, de chantage ou par la diffusion d'images humiliantes. Ces messages sont parfois accompagnés d'un rejet et d'un isolement de la victime à l'école ou dans d'autres lieux de socialisation.
 - SEXTING : est l'acte d'envoyer électroniquement des textes ou des photographies sexuellement explicites, en français des « sextos », surtout d'un téléphone portable à un autre.
 - FOODING : inonder de messages, de commentaires.
 - DOXING : rassembler un maximum d'informations personnelles sur quelqu'un afin de le nuire.
 - GHOSTING : violence par la disparition
 - HAPPY SLAPPING : filmer une agression.
 - HOAX : faire circuler un canular ou rumeur sur internet.
 - REVENGE PORN : diffuser des photos, vidéos de son ancienne partenaire.
 - SLUT SHAMING : attitude individuelle ou collective qui consiste à agresser les filles ou les femmes. Les faire culpabiliser et dénigrer un aspect physique ou des comportements jugés provoquant ou trop ouvertement sexuels.

Conséquences :

Les conséquences du harcèlement scolaire peuvent être graves et multiples, par exemple : décrochage scolaire voire déscolarisation, désocialisation, anxiété, dépression, somatisation (maux de tête, de ventre, maladies), conduites autodestructrices, voire suicidaires.

Obligation des établissements :

Le protocole pHARe (Loi n°2022-299 du 2 mars 2022) doit être rédigé et déposé sur l'application ARENA. Il s'appuie sur deux équipes interdisciplinaires : Programme et Ressource. L'équipe Programme est chargée de déterminer et de conduire des actions de sensibilisation et de prévention. L'équipe Ressource est chargée du traitement des situations. Elle s'appuie sur des outils pour caractériser et objectiver les faits. La mise en place du protocole pHARe engage une logique de moyen qui protège les personnels en termes de responsabilité.

Décret du 16 août 2023 relatif aux principes de la République et à la protection des élèves dans les établissements scolaires : à défaut d'une résolution satisfaisante d'un cas de harcèlement par les outils de prévention et l'application du protocole, le décret du 16 août 2023 prévoit des mesures spécifiques. Dans le second degré, lorsque les élèves commettent des actes de harcèlement avéré, si les mesures éducatives n'ont pas entraîné une amélioration du comportement de l'élève en cause, une procédure disciplinaire (blâme, exclusion temporaire ou définitive...) pourra désormais être enclenchée, y compris dans le cas de cyber-harcèlement et à l'encontre d'élèves scolarisés dans un autre établissement que le leur.

Equipe Programme : actions de sensibilisation/prévention

- Actions en classe ou établissement
- Supports vidéo, affiche...
- Intervenants extérieurs (gendarmerie pour le rappel à la loi par exemple)
- https://www.google.com/search?q=video+felix+radu+harcèlement+scolaire&rlz=1C1FKPE_frFR1036FR1036&oq=video+felix+radu+harcèlement+scolaire&gs_lcrp=EgZjaHJvbWUyBggAEEUYOTIHCAEQIRigAdIBCTExMzAzajBqN6gCCLACAQ&sourceid=chrome&ie=UTF-8#fpstate=ive&vld=cid:216b671b,vid:E4KbY9QBxTE,st:0

Journée Non au harcèlement

Actions infos / élèves rentrée + outils

Actions parents / programme pHARe – Réunions de rentrée 2ndes

Fonctionnement groupe ressource et groupe programme : modalités de réunions de concertation

Outils / programme pHARE (grilles entretiens, questionnaire grille signaux faibles...)

Equipe Ressource : traitement

1 - Démarche d'accueil de la cible

L'entretien avec l'élève cible doit permettre :

- de rassurer l'élève en lui rappelant qu'il bénéficiera d'une écoute bienveillante et non stigmatisante
- de connaître l'antériorité et la fréquence des faits susceptibles de constituer le harcèlement
- d'identifier si les faits se produisent exclusivement au cours temps scolaires ou en dehors (transport scolaire, réseaux sociaux, etc...)
- d'identifier les témoins et les intimidateurs
- de proposer à l'élève d'assurer sa protection et sa sécurité autant que nécessaire
- de lui demander ce dont il a besoin et s'il a des souhaits concernant la prise en charge de sa situation
- de l'informer que sa situation sera désormais régulièrement suivie
- de lui permettre de se mettre en relation avec le 3018 en cas de harcèlement
- de lui indiquer la façon dont l'équipe éducative va tenter de résoudre la situation
- + Utilisation du questionnaire Signaux faibles

2 Recueil d'informations (cible, intimidateur(s), témoin(s))

Le recueil des informations doit permettre d'obtenir le plus d'éléments possibles qui aideront à l'évaluation de la situation et à l'engagement d'actions adaptées. Il s'appuie sur des faits et invite à établir leur chronologie.

Termes : Spectateur/ Cible / intimidateur

3 Analyse et traitement

Le document d'analyse permet de caractériser la situation (harcèlement ou conflit) et légitimera le traitement. Chaque étape sera mentionnée afin de pouvoir retracer l'évolution de la situation.

Lycée Jean MOULIN – Langon

Protocole pHARe 2025/2026

Recueil d'informations

	NOM	Prénom	Classe	Date entretien
Elève cible 1				
Synthèse :				
Pièce(s) complémentaire(s) :				
Interlocuteurs :				
Elève cible 2				
Synthèse :				
Pièce(s) complémentaire(s) :				
Interlocuteurs :				
Elève cible 3				
Synthèse :				
Pièce(s) complémentaire(s) :				
Interlocuteurs :				
Intimidateur 1				
Synthèse :				
Pièce(s) complémentaire(s) :				
Interlocuteurs :				
Intimidateur 2				
Synthèse :				
Pièce(s) complémentaire(s) :				
Interlocuteurs :				

Analyse et traitement

Nom et Prénom de l'élève cible :

Date d'ouverture du dossier :

ANALYSE DE LA SITUATION

A la lumière des premiers éléments recueillis, c'est une situation : ☐ de harcèlement ☐ de conflit

☐ verbal

☐ moral

☐ physique

☐ cyber

Synthèse de l'analyse :

TRAITEMENT DE LA SITUATION (date, intervenant, complément d'information), APRES RECUEIL DES TEMOIGNAGES

☐ Avec la(les) cible(s)

Interlocuteurs :

☐ Avec l(es) intimidateur(s)

Interlocuteurs :

☐ Entretien de médiation entre cible et intimidateur. Cela suppose l'adhésion de chaque interlocuteur.

Interlocuteurs :

☐ Avec la famille de(s) l'élève(s) cible(s)

Interlocuteurs :

☐ Avec la(les) famille(s) de(s) l'intimidateur(s)

Interlocuteurs :

☐ Éléments de témoignage et pièces complémentaires

☐ Mesure de protection pour l'élève cible

Interlocuteurs :

☐ Rencontres régulières avec les élèves concernés

Interlocuteurs :

☐ Mesures disciplinaires engagées

Interlocuteurs :

☐ Information préoccupante / Signalement

Interlocuteurs :

☐ Contact avec gendarmerie

Interlocuteurs :